



## COMITE INTER PAYS FRANCE – MAURITANIE

### COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du jeudi 1er août 2013 à OLBY

Une fois encore c'est à OLBY, le jeudi 1<sup>er</sup> août, que s'est tenue, chez notre ami Jean LASSALAS, l'Assemblée générale 2013 du Comité Inter-Pays FRANCE – MAURITANIE.

#### PRÉSENTS (Ordre alphabétique).

Jean-Pierre BARA, <i>Président du R.C. La Bourboule Le Mont-Dore Bort les Orgues</i>	D. 1740
Roland DI MEGLIO, <i>Trésorier adjoint, R.C. Saint-Mathieu Pic Saint Loup,</i>	D. 1700
Bernard LACAZE, <i>Past Gouverneur, Président du C.I.P, R.C. Rodez</i>	D. 1740
Jean LASSALAS, <i>Protocole, R.C. La Bourboule Le Mont-Dore Bort les Orgues</i>	D. 1740
Claude SEILLIER, <i>Secrétaire, R.C. Millau Saint-Affrique</i>	D. 1740
Bernard TORGUE, <i>R.C. Bourgoin – La Tour du Pin</i>	D. 1780

#### ABSENTS EXCUSÉS (Ordre alphabétique).

Pierre AUDIBERT, <i>R.C. Montpellier Comédie</i>	D. 1700
Pierre BENECH, <i>Président R.C. Rodez</i>	D. 1740
Michel –A. BONNET. <i>R.C La Celle Saint-Cloud Bougival</i>	D. 1660
Bruno CHAIX – <i>Président R.C. Millau Saint-Affrique</i>	D. 1740
Jean-Charles CHEUCLE, <i>Gouverneur en exercice, R.C.Limoges Renoir</i>	D. 1740
Pierre HAAS <i>Past Gouverneur Club de Strasbourg Kléber</i>	D. 1680
Robert HÉLINE, <i>Past Gouverneur, R.C.Cambrai</i>	D. 1670
Patrick MARECHAL, <i>Secrétaire honoraire, R.C. Tours Val de Loire</i>	D. 1720
André MEUNIER, <i>Past Gouverneur, R.C. Périgueux Cité de Vésone</i>	D. 1740
Chantale PASQUALINI, <i>Past Gouverneur, R.C.Nice Riviera Côte d'Azur</i>	D. 1730
Pierre ROGER, <i>R.C. Rodez</i>	D. 1740
Claude SARRIC, <i>Past Gouverneur, Vice Président du C.I.P., R.C. Ingwiller-Bouxwiller</i>	D. 1680
Marie-France SCHOEBEL, <i>Past Gouverneur, R.C. Grenoble Chartreuse</i>	D. 1780

#### **1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 1er août 2013.**

A l'instar des précédentes assemblées générales, le président Bernard LACAZE ouvre la séance par des mots de bienvenue adressés aux membres présents, et tout particulièrement à ceux qui viennent de loin. Il remercie également chaleureusement Jean LASSALAS qui, avec toujours la même gentillesse, ouvre sa maison aux membres du C.I.P.

#### **2. RAPPEL DU COMPTE RENDU DE L'A.G. 2012 ET BILAN DE L'ANNÉE ÉCOULÉE**

Le président termine ses mots d'introduction en demandant au secrétaire de faire la lecture du compte rendu de l'Assemblée générale précédente.

A l'issue de la lecture de ce compte rendu très exhaustif, le président demande au trésorier adjoint qui remplace Pierre AUDIBERT excusé, de présenter le bilan financier de l'année écoulée.

Il ressort ainsi à la fin de l'exercice 2012 – 2013 :

**Ressources : 960,00 €** qui se décomposent ainsi :

- **Subventions**
  - de 500,00 € du D.1740
  - de 350,00 € des R.C de Bourgoin (50,00 €), de Millau Saint-Affrique (100,00 €), Montpellier Comédie (100,00 €) et Rodez (100,00 €) ;
- **Cotisations**
  - 110,00 € de la part de 11 membres actifs (au lieu de 15 l'an dernier),

**Dépenses : 1030 ,00 €**

- 30,00 € cotisation à la coordination nationale
- 800,00 € participation à l'achat du holter / onduleur pour l'association F'Derick
- 200,00 € pour l'achat de consommables (lecteurs de glycémie) pour l'Association des diabétiques de Nouadhibou

L'exercice 2012 – 2013 se termine donc sur un **solde négatif de 70,00 €**.

En début d'exercice (30 juin 2012) le solde disponible en banque était de 3 045,79 €, et en fin d'exercice 2012 – 2013 (30 juin 2013), le solde en banque s'élève à la somme de : **2 975,79 €**

Pour terminer sur ce sujet, J.P. Bara dit que son club de La Bourboule - Le Mont-Dore - Bort les Orgues aurait du adresser, comme promis, une subvention de 100,00 € au C.I.P. pour l'exercice écoulé. Dès son retour au club il palliera cette lacune. De même il promet une nouvelle subvention de son club pour l'année à venir.

**3. REFLEXIONS DU PRÉSIDENT SUR L'ANNÉE ÉCOULÉE**

Reprenant la parole, le président remercie à nouveau le District 1740 et les clubs qui ont adressé une subvention au C.I.P. C'est grâce à ces subventions que des actions ont pu être menées sans entamer cette année encore l'avoir en banque.

Cette solidarité est d'autant plus importante dit-il, qu'en face, c'est-à-dire en Mauritanie, il n'y a pas de véritable C.I.P. partenaire avec qui monter des actions. De plus, et c'est une des raisons de la taille et de l'activité modestes de notre C.I.P, la Mauritanie ne revêt pas, en France, une grande importance.

Les informations (en particulier au plan de la géopolitique) que nous avons de la Mauritanie nous sont adressées par le Dr. Marcel ROGER, ancien médecin anesthésiste et ancien rotarien, parti en Mauritanie à sa retraite. Lorsque B. LACAZE était président de son club, ils ont créé ensemble 3 puits en Mauritanie. Depuis les actions continuent avec ce pays.

Après la lecture de la feuille d'informations reçue du Dr. ROGER (voir en annexe 1), Bernard TORGUE s'interroge sur le mode de gouvernance adopté par le Général ABDEL AZIZ depuis qu'il a été blessé. A-t-il changé ?

Le président fait ensuite le point sur ce que le C.I.P. a fait en matière de communication.

Tout d'abord, il rappelle qu'en raison du peu d'informations à transmettre chaque mois, le bulletin mensuel du C.I.P. s'est transformé en bulletin trimestriel.

Il énumère ensuite les articles parus dans la presse rotarienne, articles qui avaient été adressés à tous les rotariens adhérents ou sympathisants.

- article paru dans le Rotarien de mai 2012 avec pour titre : "France-Mauritanie lutte contre le diabète".
- article paru dans le bulletin de février 2013 du club de Millau Saint-Affrique
- article paru dans le Rotarien de mars 2013 sur le thème : "France-Mauritanie coordonne les actions des clubs"
- article paru dans le Journal du District 1740 de mars 2013.

De même ont été reçus divers courriers témoignant de l'activité du C.I.P., comme :

- un bulletin reçu par Jean LASSALAS en provenance de La Casamance accusant réception de la voiture donnée avec la participation du C.I.P.
- courrier reçu du Maire de Rosso, confirmant l'acceptation de la voiture.

Au sujet de la communication, Bernard TORGUE précise que le président actuel de son club, Didier THOMAS, est le frère de Michel THOMAS, l'actuel président de l'Association "LE ROTARIEN" et qu'en conséquence il lui est facile d'adresser des articles à cette revue.

Bernard LACAZE fait également savoir que lors de la Convention internationale de LISBONNE, il a tenu le stand de la coordination nationale des C.I.P. mais qu'hélas il n'a pas eu la moindre visite de rotariens mauritaniens. De même il confirme n'avoir toujours aucune nouvelle en provenance de la Mauritanie, malgré ses courriers. Cet état de fait ne le surprend pas compte tenu de la chappe de plomb qui pèse sur le pays : les rotariens se sentant surveillés n'osent pas se manifester.

Enfin, rendant compte de sa présence à la dernière assemblée générale des "Amis de F'Derick et du Tiris Zemmour", il informe les membres du C.I.P. que le Dr. Marcel ROGER a passé la main à M. Jean-Pierre ROGER (même nom, mais sans lien) de Rodez également, comme président de ladite association.

Passant en revue le bilan réalisé durant le dernier exercice, le président LACAZE présente les 3 actions qui ont pu être menées :

- **la remise de la voiture** en 2012 (celle prévue en 2010 – provision de 500,00 €) bien réceptionnée à ROSSO .(cf. lettre du Maire – citée supra).

- **l'achat et la remise du holter** à l'hôpital de Zouerate (cf. lettre de remerciement reçue par le DR. ROGER).

- l'achat pour 200,00 € **de bandelettes et de lecteurs de glycémie** sollicités via Jean LASSALAS par l'association des diabétiques de Nouadhibou. Comme Jean n'a pas eu de retour, il a adressé un courriel à Biri Ali DIOUM qui lui a répondu immédiatement. Ce dernier était encore à Paris avec tout le matériel transmis par Jean et assurait ce dernier que tout serait remis aux destinataires dès son arrivée en Mauritanie. (Colis comprenant, outre les consommables santé, du matériel scolaire).

- Jean en profite pour rappeler qu'il avait eu la possibilité de donner également **un fauteuil roulant pour handicapé** et que le compte rendu de la remise de ce fauteuil à un jeune handicapé de 12 ans, avec photo à l'appui, avait été adressé à chaque rotarien concerné par le C.I.P.

#### **4. PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2013 – 2014**

- C'est Roland DI MEGLIO qui commence sur ce chapitre en rappelant la correspondance qu'il avait adressé au Secours catholique, à la suite d'un article paru en mai 2013 dans le mensuel de cette ONG, et qui avait pour titre "Caritas au service de tous". Dans son courrier il propose l'aide du CIP à une action destinée à répondre à des besoins de la population mauritanienne. Cependant à ce jour il n'y a pas de réponse.

- De même du courrier adressé au diocèse de Nouakchott est toujours sans réponse. A ce sujet, Bernard TORGUE répond qu'il n'en est pas étonné compte tenu de l'atmosphère qui règne dans ce pays. Pour illustrer ses propos il dit ne jamais voir de Mauritaniens dans les églises. Les fidèles qui se montrent dans ces lieux sont ou blancs, ou Sénégalais ou de pays d'Afrique autres que la Mauritanie.

- Jean LASSALAS dit également que lorsque des visiteurs viennent de France, leurs hôtes leur donnent des couvertures fabriquées spécialement à leur intention. Ces couvertures sont alors laissées à des religieux afin qu'ils les distribuent dans les prisons.

- Reprenant la parole, Bernard LACAZE fait connaître les besoins exprimés par l'association, des "Amis de F'DERICK" au Dr. ROGER qu'il a interrogé à ce sujet pour l'exercice 2013-2014. Ces besoins sont de trois sortes :

- \* si possible une développeuse qui soit compatible avec l'appareil de radiographie ;
- \* ou bien une lampe à fente (pour observer le fond de l'œil) ;
- \* ou bien un second Dynamap (contrôleur des signes vitaux) qui possède un ECG

(contrôle du rythme cardiaque).

Le problème est que le prix n'est connu pour aucun des trois souhaits. De toutes façons, l'intervention du C.I.P. ne pourrait être qu'une participation à l'un des trois appareils.

- Jean LASSALAS confirme qu'il est toujours en mesure de proposer des fournitures scolaires et un ou plusieurs fauteuils pour handicapés.

Ainsi, en reprenant les comptes et en estimant les dépenses et les ressources du budget prévisionnel, à savoir :

**RESSOURCES ESCOMPTÉES : 1 070,00 €**

- 500,00 € de subvention du D. 1740
- 450,00 € de subventions données par 5 clubs
- 120,00 € de cotisations individuelles,

**DÉPENSES ESTIMÉES : 1 070,00 €**

- 30,00 € pour la coordination nationale  
- 500,00 € à budgétiser pour l'envoi d'une nouvelle voiture.  
- 540,00 € (environ pour parvenir à l'équilibre) de reste à distribuer sans toucher à l'avoir en banque. A ce sujet, Roland DI MEGLIO précise que nous n'avons pas pour but de thésauriser, et que si on prélevait un peu sur l'avoir en banque pour concrétiser une action, cela ne posait aucun problème.

- Au sujet du matériel médical, Jean LASSALAS fait savoir que l'association "Pharmaciens humanitaires d'Auvergne" récupère du matériel obsolète pour la France. Il suggère donc de prendre attache avec cette association pour voir si le matériel qui est demandé au C.I.P. ne se trouverait pas dans ses lots.

- Bernard TORGUE termine sur ce sujet en disant que son club est disposé à venir compléter par une certaine somme l'action choisie par le C.I.P.

En conclusion, en ce qui concerne les actions qui pourraient être menées au cours de cet exercice, il est décidé :

1. que Jean LASSALAS, Bernard LACAZE et Bernard TORGUE se rapprochent de professionnels (pharmaciens, radiologues...) pour voir si, éventuellement ils n'auraient pas d'occasion du matériel médical souhaité.
2. que Bernard TORGUE fait participer son club en complément sur l'action menée par le C.I.P.
3. que le C.I.P va se focaliser sur les souhaits 2 ou 3 exprimés par "Les Amis de F'Dérick" car moins onéreux, sans contrainte et bien moins difficiles à trouver (être assujettie à la compatibilité entre la développeuse et l'appareil de radiologie) et que s'il le faut, il complétera la somme de l'appareil en prenant sur l'avoir en banque.

En ce qui concerne le matériel adressé à l'association "Les Amis de F'Dérick", Bernard TORGUE demande à Bernard LACAZE si la réception dudit matériel est sécurisée. Le président le rassure aussitôt en lui disant que le réseau mis en place par le Dr. ROGER est très fiable et que quelque soit le lieu de transit du matériel, il se trouve toujours une personne du réseau sur place pour suivre le matériel.

Celui-ci part de Rodez en camion pour Rouen où il est conditionné dans un container de la SNIM (Société minière). Il est déchargé à Nouadhibou et par le train minéralier il va vers Zouerate pour être acheminé vers l'hôpital en présence de responsables des "Amis de F'Dérick".

## **5. QUESTIONS DIVERSES**

- **Cotisation.** Après une petite discussion sur l'éventuelle augmentation de la cotisation individuelle, il est décidé de la maintenir à son niveau actuel, c'est-à-dire à **10,00 €**. Cette somme peut sembler symbolique, mais compte tenu du peu d'actions menées, bien que notre C.I.P. soit plus efficace que certains autres, il est difficilement justifiable d'élever le montant de la cotisation.

*En revanche il est rappelé que tous les amis sympathisants qui avaient émis le souhait d'adresser leur cotisation pour l'exercice écoulé, le fassent rapidement car l'appel à cotisation pour l'exercice 2013 – 2014 va très vite arriver.*

- **Date de la prochaine Assemblée générale :** JEUDI 7AOÛT 2014 à 10 h 30 à OLBY, toujours chez notre ami Jean LASSALAS.

- Au sujet de cette Assemblée générale, Jean propose de lui donner un certain éclat (12<sup>ème</sup> anniversaire du C.I.P.), en invitant par exemple son ami Paul BADJI, ambassadeur du Sénégal qui vient fréquemment à OLBY. Ou bien, compte tenu de la qualité de M. BADJI, il propose de jumeler cette A.G. à celle de la coordination des C.I.P. (Difficilement réalisable, d'autant plus que Bernard LACAZE ne sera plus à cette époque le président de la coordination nationale). Ou bien encore, il propose d'inviter tous les présidents de C.I.P. L'affaire en est restée là.

Tous les points envisagés ayant été traités, le président clôt la séance.

★ Comme à l'accoutumée, notre hôte fait sauter le bouchon d'une bouteille de champagne... pas n'importe lequel, car c'est un champagne qui a 28 ans... Heureusement c'est un champagne millésimé, conservé dans l'excellente cave de Jean, qui, bien bon a été fort apprécié.

★ Pareil geste de convivialité ne pouvait qu'inciter le président Bernard LACAZE à remettre aux présents le fanion de la coordination nationale des C.I.P.

★ Enfin, comme 500,00 € avaient été provisionnés sur le budget 2012 – 2013 et 500,00 € provisionnés sur le budget prévisionnel de cette année pour l'envoi d'une nouvelle voiture qui sera remise au Rotary club de Nouadhibou après être partie de Clermont-Ferrand en novembre 2014, le président profite de ce moment convivial pour remettre un chèque de 1 000,00 € à Jean LASSALAS au profit "des Amis de la Casamance".

Claude SEILLIER secrétaire

Bernard LACAZE

**Annexe 1**  
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du C.I.P. FRANCE – MAURITANIE d'août 2013**  
**Infos sur la vie politique en Mauritanie**

Mon cher ami,

.....

Concernant la vie politique en Mauritanie, voici ce que l'on peut en dire, malgré pas mal d'inconnus pour les quelles Yacoub ne nous a guère éclairé. (Je suppose qu'il est très gêné par son attitude d'opposant au pouvoir en place). De mon côté, je m'abstiens de téléphoner ou d'envoyer des mails à mes amis: Le Général Abdel Aziz va très certainement se représenter, surtout que la constitution actuelle lui donne le droit à deux mandats. Il est très autoritaire et accepte mal la contradiction. Malgré tout, la Mauritanie parait évoluer dans un sens favorable, mais très lentement.

Il combat le terrorisme actuel d'Al Qaïda avec grande sévérité. Ses prisons sont pleines d'islamistes extrémistes. Il lutte aussi pour essayer d'empêcher les jeunes sans emploi de s'enrôler dans les rangs de ces extrémistes, mais c'est un combat très difficile.

Le tourisme en Mauritanie est vraiment très déconseillé, sauf voyages bien ciblés avec l'accord de l'Ambassade française.

Quant aux élections, elles sont bien contrôlées par diverses commissions, dont une française, et paraissent donc valables. Mais il faut savoir que la fraude se produit après l'ouverture des urnes, où toutes les falsifications sont possibles, par exemple en ajoutant des paquets de bulletins du candidat que l'on souhaite favoriser.

La Mauritanie à mon avis n'est donc pas prête à connaître un régime démocratique. (Mais connaissent-ils les inconvénients de la démocratie, car vivre en démocratie demande un long apprentissage, comme l'a connu la France...).

Je te renouvelle en mon nom personnel, et maintenant en celui de mon successeur l'assurance de nos remerciements pour l'aide que nous a octroyé le Rotary sous ta responsabilité, et ceci à plusieurs occasions.

Marcel ROGER.



Annexe 2  
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du C.I.P. FRANCE – MAURITANIE d'août 2013



En réunion, sérieux mais  
ambiance amicale

Un champagne de 28 ans... Seul le  
président est habilité à le servir



La dégustation d'un champagne  
millésimé impose une photo



Après la remise du fanion de la  
coordination nationale des C.I.P.



Remise du chèque de 1 000,00 € à Jean et  
aux «Amis de la Casamance » pour la voiture  
remise en 2012 et pour celle qui sera livrée à  
Nouadhibou fin 2014.